

Dans ce numéro

Migration et développement en Méditerranée

- Gérer l'eau, une priorité absolue au Maghreb

Au Mozambique

- *Los pequeños operadores privados de Maputo*

Nouvelles orientations au Laos

- Entretien avec M. Virabouth, directeur du WASA, Autorité nationale de l'eau potable

Centre des métiers de la ville

- Le projet URBA.Cam au Cameroun

éditorial

Une nouvelle politique européenne sur l'eau et l'assainissement en Méditerranée ?

Dès son accession à la présidence de la République, le président français a fait de la construction d'une Union pour la Méditerranée l'une des priorités de sa politique européenne. Ce projet devrait nourrir la réflexion sur l'avenir de l'Europe dans les prochaines années. Outre la préservation de l'environnement global en Méditerranée, l'eau et l'assainissement et l'accès universel à ces services ont été diagnostiqués comme des enjeux forts pour la région méditerranéenne.

Dans leur déclaration, les autorités locales et régionales de la Méditerranée, dont le premier forum s'est tenu à Marseille les 22 et 23 juin 2008, ont tenu à souligner au sein de leur engagement vis-à-vis de l'atteinte des objectifs du millénaire

l'importance de mener des actions dans ce domaine.

Les prochains événements à dimension méditerranéenne ou euro-méditerranéenne seront autant d'opportunités d'affirmer le rôle primordial, pour assurer l'accès durable des populations à l'eau et à l'assainissement, des autorités locales et régionales du bassin. La Conférence des ministres de l'Eau qui se tiendra en octobre en Jordanie ainsi que la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Europe et de la Méditerranée, qui se tiendra à Marseille les 3 et 4 novembre prochain seront l'occasion d'énoncer des engagements forts dans ce domaine. La conférence des ministres (durant la présidence française du Conseil de l'Union européenne et du Partena-

riat euro-méditerranéen) définira les orientations d'une stratégie régionale qui sera soumise aux mêmes ministres en 2010.

Une première journée de bilan et propositions consacrée à la coopération décentralisée franco-marocaine dans le domaine de l'eau se tiendra au Maroc le 17 décembre 2008.

Nous souhaitons que d'autres pays du pourtour méditerranéen se mobilisent pour organiser de telles journées en 2009 afin qu'une véritable dynamique associant collectivités, ONG, chercheurs et professionnels de l'eau appuie les initiatives régionales naissantes. ●

Pierre-Marie Grondin

Sommaire

Du 14 juin au 14 septembre 2008

Le pS-Eau et l'exposition internationale de Saragosse

Les expositions internationales, à distinguer des expos universelles, sont de plus courte durée et tournent autour d'un thème spécifique. Du 14 juin au 14 septembre 2008, s'est déroulée à Saragosse, en Espagne, l'exposition internationale « L'eau et le développement durable ». Le thème « l'eau et le développement durable » est développé sur trois espaces spécifiques du site qui présente chacun un sous-thème :

- *l'eau, une ressource unique*, hébergé au Pabellon Puente ;
- *les paysages de l'eau*, à Acuario Fluvial ;
- *l'eau pour la vie*, à la Torre de Agua.

Disposée sur 25 hectares, l'exposition inclut en plus de ces espaces spécifiques, des espaces thématiques avec des expositions sur la soif, l'eau et la ville, l'eau extrême, l'eau et énergie, l'eau partagée et les inspirations aquatiques. Ces thèmes sont débattus à la tribune de l'eau, centre de connaissances, de débat et d'expériences, et au sein des pavillons nationaux (plus de 60 pays sont représentés dont la France).

Enfin, un pavillon dédié aux initiatives citoyennes, El Faro, permet aux ONG et autres organisations de la société civile d'exposer leurs perspectives et leurs actions pour un futur meilleur. Pendant la dernière semaine, le thème du Faro est *le droit à l'eau*. C'est dans ce contexte que le pS-Eau a été invité à participer à une table ronde le 9 septembre sur le thème des alliances et du droit à l'eau.

En parallèle à l'Expo, le pS-Eau organise, en collaboration avec l'initiative solidaire pour l'eau espagnole, *Alianza por el Agua*, une journée de travail technique sur la solidarité pour l'eau et l'assainissement. Cet atelier est l'occasion pour les acteurs européens des financements solidaires (de Belgique, de Pays-Bas, de Suisse, d France et d'Espagne) de se réunir dans le but de partager les enseignements issus des différentes initiatives de financement solidaire, et d'identifier les défis communs qui permettraient d'améliorer leur efficacité.

Suite à ces échanges un document présentant les différentes initiatives européennes de financement solidaire pour l'eau et l'assainissement sera publié et largement diffusé.

Contact

Sarah Mackenzie : mackenzie@pseau.org
www.expozaragoza2008.fr • www.elfaro2008.org

EAU ET ENVIRONNEMENT EN MÉDITERRANÉE

3. Migration et développement au Maroc
Gérer l'eau, une priorité au Maghreb
6. **La coopération internationale dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse**

EAU ET ASSAINISSEMENT AU MOZAMBIQUE

7. Les POP à Maputo
Des opérateurs indépendants, partenaires durables du service public de l'eau

EAU ET ASSAINISSEMENT AU LAOS

10. Nouvelles orientations des autorités
Multiplier les expériences pour alimenter en eau les populations rurales isolées

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE AU CAMEROUN

12. Le projet URBA.Cam
Le Centre des métiers de la ville (CMV), un outil au service des villes du Cameroun

14. LES INFOS DU PS-EAU

Avis à tous les abonnés

L'équipe d'animation du pS-Eau transmet par courrier électronique des informations sur des propositions de financements internationaux en matière d'eau et d'assainissement, des offres de formations spécifiques, des invitations à des rencontres, des résumés ou des documents à télécharger, etc.

Pour recevoir régulièrement ces informations, transmettez-nous vos coordonnées (nom, prénom, fonction, organisme, email professionnel et/ou email personnel, adresse postale, téléphone) à :

pseau@pseau.org

Migration et développement au Maroc

Gérer l'eau, une priorité absolue au Maghreb

M&D, une histoire de 20 ans d'intégration des émigrés marocains en France et de développement de l'Anti-Atlas, leur pays d'origine. Aujourd'hui, les efforts de l'association et de ses partenaires portent particulièrement sur l'accès à l'eau potable et sur les besoins en assainissement.

Le Maghreb rassemble environ 5 % de la population mondiale, mais ne dispose que de 1 % des ressources d'eau douce. Compte tenu de l'accroissement démographique¹, des changements climatiques, des mutations économiques et sociales, la demande en eau va inévitablement croître dans de très fortes proportions et le risque de manque d'eau ne peut plus être écarté. La réalité présente est déjà très tendue et implique, de manière absolue, une gestion plus économe, plus durable et plus équitable de l'eau.

Située au sud du Maroc, la province de Taroudannt, dans l'Anti-Atlas, est marquée par un climat semi-aride, avec une pluviométrie moyenne de 275 mm/an. Cette pluviométrie peut être extrêmement irrégulière et certaines années, inférieure de plus de 40 % à la moyenne, ramenant ainsi le seuil de pénurie à un taux critique de 500 m³ par an et par habitant.

Quatre années consécutives de sécheresse ont d'ores et déjà provoqué la perte de l'essentiel du cheptel (50 à 80 % dans certains douars) et le tarissement de points d'eau. Les femmes et les enfants doivent faire jusqu'à 12 km pour aller chercher de l'eau tous les jours. Des villages sont alimentés par des camions-citernes à grands frais. L'eau, disponible en très petite quantité, sert presque exclusivement à la boisson et à la cuisson ; toutes les autres utilisations (maintien de l'hygiène, lavage des vêtements...) sont dangereusement réduites. La diminution du temps réservé à l'éducation et à la production agricole font ainsi partie des conséquences de la sécheresse. Enfin, la détérioration des sols prive le pays de terres agricoles, ce qui a une incidence sur l'alimentation en eau douce, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Cette situation pousse aussi les populations à migrer vers les centres urbains puis vers l'Europe.

Malgré des efforts déployés en milieu rural en vue d'améliorer la couverture en équipements de base et le niveau de services publics

L'ASSOCIATION MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT

M&D est une association franco-marocaine créée en 1986 par des migrants pour mener des actions de développement dans les villages de leur région d'origine, l'Atlas et l'Anti-Atlas marocains, zone frappée par une sécheresse sévère depuis le milieu des années 70. Très rapidement ceux-ci se sont mis à investir en concentrant d'abord leurs engagements sur des équipements collectifs. Depuis plus de 20 ans, des infrastructures de base ont été réalisées dans plus de 400 villages, touchant environ 180 000 bénéficiaires : électrification, pistes et routes, écoles, retenues collinaires, creusements de puits, et bien sûr réseaux d'adduction d'eau potable. Depuis 2000, des projets plus directement économiques ont été lancés : constitution de coopératives (safran, huile d'argan, huile d'olive et plantes aromatiques), mise en place d'un tourisme responsable, etc.

M&D gère un carrefour entre les désirs et les « besoins » de développement des villageois, de leurs élus, de leurs administrations et les désirs et les « idées » d'actions de développement des émigrés, des bénévoles, donateurs et bailleurs de fonds.

www.migdev.org

locaux, le contraste se creuse entre le milieu urbain littoral et l'arrière pays. Le taux d'accès des populations rurales à l'eau potable n'est que de 13 % dans certains cercles des zones de montagne, comme Ighrem (province de Taroudannt).

Une restructuration de la politique de gestion de l'eau a récemment été initiée par le gouvernement marocain. Une nouvelle loi

sur l'eau a été promulguée par le Parlement le 15 Juillet 1995 et le Programme d'approvisionnement en eau potable pour les populations rurales (PAGER) a été lancé. Appuyé par la communauté internationale, ce programme ne peut cependant répondre aux besoins urgents de la totalité des populations qui doivent faire face à une situation de plus en plus alarmante

¹ Le Maghreb compte actuellement 280 millions d'habitants, 450 millions en 2025.

DES RÉSULTATS EN CHIFFRES

■ PHASE 1 (2005-2008)

- 16 villages (douars) isolés et défavorisés, soit 5 communes rurales de l'Anti-Atlas marocain regroupant 4 400 habitants. Compte tenu de la répartition traditionnelle des tâches domestiques liées à l'eau, les 3 300 femmes et enfants de ces villages sont les bénéficiaires les plus directs de ce projet.
- 11 adductions d'eau potable avec des branchements individuels desservant 16 villages ;
- 1 étude technique de l'assainissement environnemental des 11 réseaux ;
- 2 réseaux d'assainissement environnemental avec des dispositifs de traitement des eaux usées (village de Taouwert et Tagmoute) ;
- mise en place d'un comité de gestion par village avec la formation à la gestion communautaire de l'eau de 22 cadres associatifs villageois (2 par réseau), 11 techniciens à l'exploitation, à l'entretien et la gestion du système (1 par réseau) et 2 animateurs ruraux ;
- sensibilisation des villageois sur les questions liées à l'eau potable, l'assainissement environnemental et le traitement des eaux usées.

Budget global : 780 118 €

| | | |
|--------------------------------------|-----------|---------|
| Fonds Eau (2005/2006)* | 100 000 € | 12,82 % |
| Fondation Ensemble | 185 000 € | 23,71 % |
| PNUD/PMF-FEM | 46 209 € | 5,98 % |
| ONEP | 82 884 € | 10,62 % |
| Tourism For Development | 15 213 € | 1,95 % |
| Associations villageoises & migrants | 157 950 € | 20,25 % |
| Communes rurales | 146 233 € | 18,75 % |
| Autres | 46 630 € | 5,98 % |

*Grand Lyon = 50 000 € et Véolia = 50 000 €

■ PHASE 2 (2007-2009)

- 2 adductions d'eau potable avec des branchements individuels desservant les villages de Igarda et Assghar Kiss (1 050 habitants)
- 1 réseau d'assainissement environnemental avec des dispositifs de traitement des eaux usées pour les 916 habitants du village de Aït Itkel

Budget global : 210 000 €

| | |
|---|-----------|
| Fonds Eau | 105 000 € |
| Grand Lyon | 35 000 € |
| Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse | 35 000 € |
| Véolia | 35 000 € |
| M&D | 105 000 € |

dans certaines régions. A travers le programme pluriannuel Eau potable et Assainissement environnemental, l'action de Migrations et développement arrive en complément du PAGER, pour les zones qui n'en sont pas bénéficiaires.

M&D mène depuis de nombreuses années des projets hydrauliques conséquents en zone rurale. Bien souvent, les projets d'approvisionnement en eau potable arrivent après les projets d'électrification qui s'accompagnent de la mise en place d'associations de villageois. Ainsi apparaît un nouveau champ d'action, celui de l'eau, qui rentre dans une dynamique de développement rural intégré.

Une démarche intégrée et mobilisatrice

Les infrastructures de base, pour l'accès à l'eau potable, demeurent essentielles. Les villageois participent dès l'origine au projet, en désignant une association villageoise qui les représente, définit les tarifs, paye les personnels et les frais et gère l'ensemble. Par l'intermédiaire de leur association, les villageois aident à la construction, soit financièrement, soit en travaillant sur le chantier. A terme, tous les foyers seront alimentés en eau, même les plus démunis, comme ceux de nombreuses femmes, seules avec des enfants et très peu de ressources, du fait de l'exode de leur mari.

Durant la première phase de ce programme (2005-2008), plusieurs actions ont été menées :

- réalisation pour 2 villages d'un système de collecte et de réutilisation des eaux usées, sous forme d'un chantier-pilote de mobilisation, de formation et de démonstration de toutes les parties prenantes (chantier pilote pour la population des autres villages) ;
- réalisation de 11 systèmes d'adduction d'eau potable avec un branchement individuel ;



Dans les régions montagneuses, très touchées par la sécheresse, les infrastructures de base sont essentielles pour assurer l'accès à l'eau potable aux populations.

- étude des solutions d'assainissement environnemental adaptées pour chacun des 11 sites ;

- renforcement des capacités en gestion communautaire des associations villageoises ;

- formation des populations (tout particulièrement les femmes) à la gestion rationnelle de l'eau dans ses deux volets adduction et assainissement, en prenant en compte toutes ses dimensions (économique, écologique, sanitaire, culturelle) ;

- formation des équipes techniques capables de généraliser les solutions retenues, probablement sous forme d'une coopérative d'ingénierie et de maintenance ;

- formation de gestionnaires de réseau et de techniciens d'exploitation dans chaque village.

Suite à cette première phase, à la demande du gouverneur et d'autres villages de la province de Taroudannt, M&D a lancé une deuxième phase basée sur les apprentissages tirés de cette expérience réussie. Pour cette deuxième phase (2007-2009), une étude socio-économique a été initiée en vue de l'installation de deux réseaux d'adduction d'eau potable avec branchements individuels desservant deux villages, et un réseau d'assainissement environnemental avec des dispositifs de traitement des eaux usées pour un village.



M&D

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse

Mise en place d'un dispositif d'appui à la coopération internationale

Les maîtres d'ouvrage de nos bassins ne nous ont pas attendus pour apporter des aides à des collectivités étrangères. Nous serons très satisfaits si nous pouvons jouer un vrai rôle de catalyseurs et d'incitation, affirme Jacky Cottet, président du conseil d'administration de l'Agence.

A la suite de l'adoption de la loi Oudin-Santini, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse a mis en place un dispositif d'appui à la coopération internationale approuvé dans le cadre du 9^e Programme d'intervention de l'Agence (2007-2012). Cette coopération peut s'exercer sur deux plans :

- la collaboration institutionnelle et technique, sous forme d'échanges, de conseils et d'expertise dans les domaines qui constituent les cœurs de métier de l'Agence : la GIRE, le système d'information sur l'eau, la planification, la fiscalité environnementale, les aides financières... ;
- l'appui à des projets de solidarité dans les pays en voie de développement, en attribuant des aides financières dans ses domaines d'intervention : lutte contre la pollution, préservation de la ressource en eau, préservation et restauration des milieux aquatiques.

Le montant annuel de l'aide devrait croître jusqu'à 1 million d'euros par an.

La participation de l'Agence est soumise à un certain nombre de critères :

- *géographiques* : les zones situées à l'intérieur du pourtour méditerranéen et de l'Union européenne, ou des territoires offrant des similitudes ;
- *demandeurs* : seuls les maîtres d'ouvrage des bassins Rhône-Méditerranée et Corse, assujettis à une redevance à l'Agence, peuvent soumettre des projets de coopération ;
- *financements* : la subvention ne peut dépasser celle du maître d'ouvrage demandeur.

Au Maroc, dans le cadre de sa coopération avec l'agence de bassin du Souss Massa, l'AERMC a établi un partenariat avec le conseil général de l'Hérault. Pour une meilleure synergie des actions menées, l'Agence souhaite établir d'autres partenariats.

Contact

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse
2-4, allée de Lodz 69363 Lyon Cedex 07
www.eaurmc.fr/documentation/files/plaquette-internationale.pdf

L'ONEP, chargée de la production de l'eau, garantit la qualité de l'eau et assure sa fourniture. Un compteur général, placé en aval du village, évalue les consommations. Le prix convenu par m³ est de l'ordre de 3 DH (~ 0,30 €). En fonction du schéma de desserte retenu, l'eau est fournie soit à partir d'un château d'eau et d'un puits du village, soit à partir d'un réseau alimentant plusieurs villages avec une desserte individuelle, chaque maison disposant d'un compteur.

L'association villageoise gère son réseau de distribution en aval du compteur général et supervise son entretien. Elle vend l'eau aux usagers d'après leur consommation

et paye à l'ONEP la facture d'eau du compteur général. L'AV a la responsabilité de l'entretien du réseau, qu'elle peut déléguer à un prestataire. Elle relève les compteurs, établit les factures individuelles, les encaisse et paie l'ONEP.

Une demande accrue en branchements individuels

Tous les villages bénéficiaires de l'adduction d'eau potable en phase 1, étaient équipés de bornes-fontaines et la consommation se situait entre 10 à 15 litres par habitant et par jour. Depuis 3 ou 4 ans, la plupart des villageois demandent un branchement individuel, avec un compteur par foyer : la consommation varie alors entre 20 et 50 l/h/j. Cette grande quantité d'eau se retrouve ensuite, en grande partie, dans les ruelles. Un réseau de collecte des eaux usées et leur traitement devient indispensable. Dans ce pays très aride, la « réutilisation des eaux usées » permet d'irriguer des plantations (notamment de bois de chauffe) qui manquent cruellement dans cette région, et de simplifier ainsi la vie des femmes qui les collectent.

La réalisation de ces projets est complexe et le fonctionnement le sera aussi, mais M&D dispose à proximité des villages concernés, à Taliouine et à Taroudant, d'équipes locales composées d'ingénieurs et de techniciens qui apportent leur appui permanent sur place, assurant ainsi la pérennité des services et des installations. ●

Contacts

- Lahoussain Jamal, directeur des programmes : jamal@migdev.org
- Jean Baetz, coordinateur eau, assainissement liquide et solide : baetz.jean@neuf.fr
- www.migdev.org

Les POP de Maputo

Des opérateurs indépendants, partenaires durables du service public de l'eau

Dans les quartiers périphériques de Maputo, 450 *pequeños operadores privados*¹ (POP) fournissent un service alternatif à plus de 200 000 habitants, à partir d'infrastructures autofinancées. La FIPAG², société de patrimoine, mène un projet innovant visant à les intégrer dans le développement du service de l'eau.

Au Mozambique, une forte croissance démographique, 5,4 % par an depuis les années 50, a porté la population de Maputo, la capitale, à 1,8 million d'habitants. Les opérateurs du service de l'eau potable n'ont jamais réussi à suivre le rythme du développement urbain.

Le centre historique de l'agglomération est organisé autour du port (la «ville ciment») qui regroupe quartiers d'affaires, administrations publiques et quartiers résidentiels. Les quartiers périurbains, où réside la majorité de la population, forment deux ceintures qui correspondent à deux expansions urbaines successives. Ils sont caractérisés par peu d'organisation urbaine et une faible couverture en services publics, notamment en ce qui concerne l'eau et les transports (la distribution d'électricité est plus satisfaisante).

L'approvisionnement en eau de Maputo est en partie assuré par un

réseau conventionnel qui produit l'eau à partir d'une station de traitement située à une trentaine de kilomètres de la ville. Les infrastructures sont la propriété de l'État qui en a délégué la gestion à une société de patrimoine, le FIPAG. L'exploitation des infrastructures est déléguée à un opérateur international, Aguas de Moçambique (AdeM) à travers un contrat de gestion de 15 ans signé avec le FIPAG. Un régulateur, la Commission de régulation de l'eau, veille au bon équilibre du contrat.

Avec 100 000 connexions et 300 bornes-fontaines en état de marche, AdeM, l'opérateur dominant, détient 35 % du marché de l'eau dans l'agglomération de Maputo. Par ailleurs, on estime que 26 % de la population s'approvisionne en eau potable à travers la revente de voisinage des abonnés d'AdeM, mais cette part de marché peut difficilement être intégralement attribuée à AdeM, car la revente de voisinage est généralement faite à partir de connexions clandestines au réseau.

Pour répondre aux besoins, d'autres opérateurs indépendants

se sont développés, principalement dans les quartiers périurbains les moins bien desservis. Ces petits opérateurs privés, les POP, relèvent du secteur informel et ne dépendent pas de l'opérateur dominant pour la production d'eau.

Les 450 POP recensés à Maputo distribuent une eau produite par des forages à 38 000 foyers environ et 320 bornes-fontaines. Leur part de marché est de 24 %.

Le reste de la population s'approvisionne en eau à partir de puits ou de forages privés.

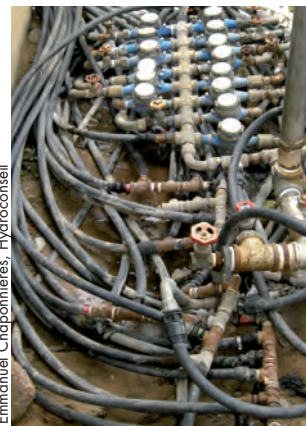
Un service de l'eau original

Les POP ont quatre caractéristiques communes : (i) ils disposent de leurs propres forages et sont indépendants de l'opérateur dominant ; (ii) leur investissement est privé et ne provient pas d'un projet ; (iii) ce sont des opérateurs privés (non communautaires) ; (iv) ils fonctionnent sans autorisation. Au-delà, ces opérateurs diffèrent :

- *par leur taille et leur stratégie* : d'un côté, le forage familial, qui

LA CONNEXION SPAGHETTI

C'est une connexion privée réalisée au moyen d'un tuyau de petit Ø (20 mm) qui court du château d'eau jusqu'à la maison de l'utilisateur. Si la connexion a un compteur, celui-ci est installé dans les locaux de l'opérateur privé. Le client doit fournir le matériel nécessaire à la connexion (le tuyau, le compteur et les pièces de connexions). Dans ce système, le client supporte le coût de toutes les fuites physiques qui peuvent avoir lieu le long du tuyau et est donc fortement responsabilisé pour vérifier et informer l'opérateur en cas de fuite.)



Emmanuel Chaparro, Hydroconseil

¹ Littéralement « petits opérateurs privés »

² Fundo de Investimentos e Patrimonio Abastecimento de Aqua.



Emmanuel Chaponnières, Hydroconseil

Château d'eau constitué de modules d'une capacité de 2 à 10 m³ chacun.

L'origine des POP au Mozambique

UN SAVOIR TECHNIQUE ET DES REVENUS ISSUS DU SECTEUR MINIER EN AFRIQUE DU SUD

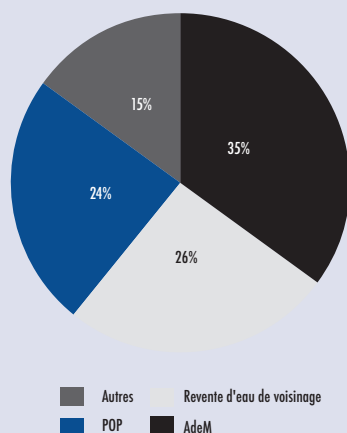
Les 450 POP de l'agglomération de Maputo et leurs 38 000 clients représentent un phénomène périurbain sans équivalent en Afrique. A l'origine de cette émergence, il y a une demande importante et insatisfaite de la part des usagers et la présence d'investisseurs qui disposaient d'un minimum de notions techniques.

Les entretiens avec les « anciens » POP font en effet apparaître de très fortes similitudes quant à leurs origines. Ils sont nombreux à avoir une expérience dans le secteur minier en Afrique du Sud, qui leur a permis d'acquérir un bagage technique minimal (plomberie, électricité). Revenus au Mozambique pour leur retraite, ils disposaient d'économies qu'ils ont décidé d'investir. Ils ont acheté un terrain dans la périphérie de Maputo (les zones d'expansion) qu'ils ont ensuite équipé d'un forage pour accéder à l'eau. L'investissement initial n'est donc pas réalisé, en général, dans un but lucratif. Un forage est plus que suffisant pour une famille.

Mais la demande du voisinage était forte. Les POP ont vite saisi l'opportunité de marché qui s'offrait à eux. Certains se sont limités à recouvrir les coûts d'exploitation de leur forage alors que d'autres, plus entreprenants, ont élaboré de vrais petits systèmes et développé de véritables entreprises de distribution d'eau potable, dont la qualité de service est souvent remarquable (voir ci-dessous).

Aujourd'hui, les « nouveaux » POP entrent directement sur le marché et investissent pour réaliser des profits. Ces nouveaux POP achètent des terrains qu'ils n'occupent pas forcément et délèguent donc l'exploitation à des gérants.

Les modes d'approvisionnement en eau potable à Maputo



distribue de l'eau à travers une borne-fontaine située à côté du réservoir ; de l'autre, un entrepreneur qui a construit 7 petits systèmes situés dans divers quartiers de la ville et alimente plusieurs milliers de personnes ;

- *par leurs infrastructures* : du système le plus modeste, (constitué d'un forage, une pompe alimentant un château et distribuant l'eau par gravité) à un système sophistiqué alimenté par plusieurs forages et complétant la distribution gravitaire par des pompes pour garantir une pression minimale dans le réseau ;

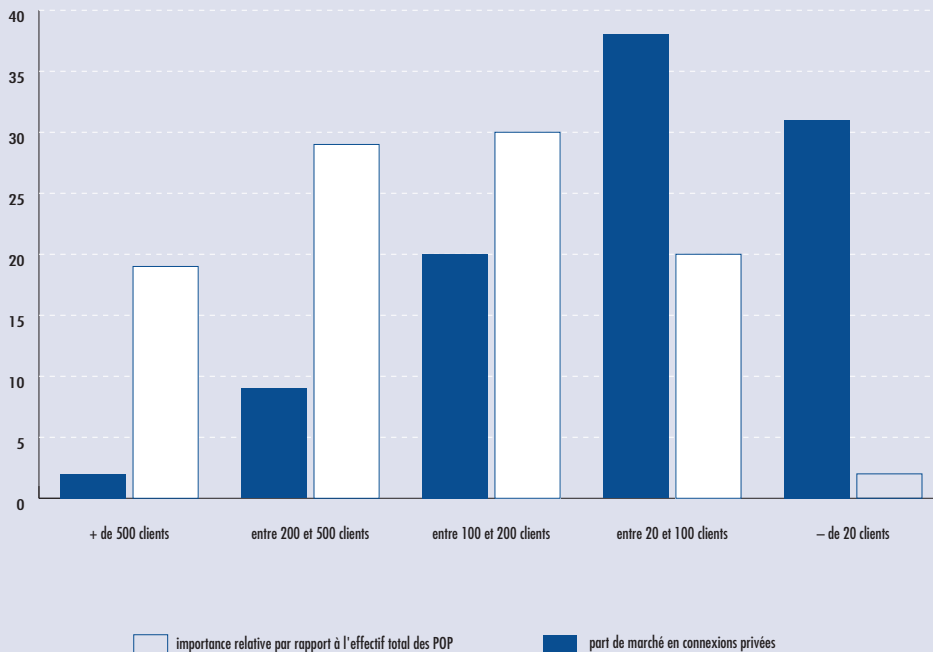
- *par leurs solutions techniques pour la distribution* : de l'opérateur n'utilisant que des connexions « spaghettis » (cf. page précédente) pour distribuer l'eau aux particuliers à celui qui a construit un réseau maillé

couvrant la zone à desservir et vendant l'eau au travers de connexions équipées d'un compteur installé comme sur un réseau conventionnel.

Taille, niveau d'investissement et qualité de service sont presque toujours corrélés : un « petit » POP possède généralement une infrastructure modeste, distribue l'eau à travers une borne-fontaine ou des connexions spaghettis et considère cette activité comme un revenu complémentaire. Par contre, un POP « entrepreneur » possède le plus souvent plusieurs infrastructures importantes et développe des connexions privées en utilisant un réseau maillé.

Les opérateurs ayant plus de 500 connexions détiennent 19 % du marché, ceux qui possèdent plus de 200 connexions détiennent

Typologie des POP et part de marché en fonction de leur taille



48% du marché alors qu'ils ne représentent que 11 % de l'effectif des POP.

Les opérateurs ayant moins de 100 connexions détiennent, quant à eux, 22 % du marché et représentent 69 % des POP. La majorité des POP sont donc de très petites entreprises informelles, et rares sont celles qui ont évolué vers une véritable entreprise de distribution d'eau.

Un modèle modulaire très compétitif

Les POP de Maputo ont progressivement mis au point un modèle technique original, éprouvé par l'expérience, qui peut se résumer de la manière suivante :

- la production d'eau se fait au travers d'un forage équipé d'une pompe submersible ;
- l'eau n'est pas chlorée ;

- les réservoirs sont constitués d'éléments modulaires (des réservoirs en PEHD d'une capacité de 2 à 10 m³) installés sur des structures métalliques ou en béton armé. ;

- les réseaux sont en PEHD, le diamètre maximal utilisé est de 50 mm. Les tuyaux sont enterrés à moins de 40 cm dans les ruelles en terre ; 60 % des réseaux sont structurés, c'est-à-dire qu'ils possèdent une maille principale ;

- les connexions possèdent généralement un compteur qui est situé au pied du château d'eau dans le cas des spaghettis ou dans des boîtes de connexion ou encore au niveau de la maison de l'utilisateur (ce dernier cas étant plus rare) ;

- 80 % des réseaux possèdent au moins une borne-fontaine à côté du château d'eau.

Ces choix techniques sont globalement robustes et surtout très modulaires : le réseau grandit en suivant très précisément l'accroisse-

ment de la demande. Le but recherché est aussi de réduire au minimum les coûts d'investissement et de fonctionnement.

L'eau est vendue en moyenne à 1 USD le m³ tant pour les connexions privées que pour les bornes-fontaine (dans ce cas, la vente se fait par bidon). Les frais de connexions supportés par les clients sont de l'ordre de 96 \$ et se divisent également entre une taxe de connexion (encaissée par l'opérateur) et l'achat du matériel de connexion (tuyau, compteur et les éléments de connexion). A titre de comparaison, le tarif moyen d'AdeM est 0,6 \$ mais la facturation minimale est de 10 m³ par mois (la consommation mensuelle moyenne d'un client de POP se situe entre 6 et 8 m³, donc en deça de ce seuil), tranche qui est facturée 0,48 USD par m³. Le coût de connexion au réseau conventionnel est équivalent à celui des POP : 92 \$.

La concurrence entre les opérateurs joue sur le prix de connexion et non sur le prix de vente d'eau qui est assez uniforme. Les nouveaux opérateurs ont tendance à s'aligner sur le prix du m³ pratiqué par les opérateurs déjà en place.

Quel avenir pour les POP ?

Un peu moins d'un POP sur cinq (19 %) accède à un crédit, la plupart du temps un micro-crédit. La partie non compressible de l'investissement initial (forage et pompe submersible) est de l'ordre de 6 000 USD et le coût du château d'eau est de 4 000 USD en moyenne. L'investissement dans le réseau dépend de la trésorerie du POP qui n'installe le tuyau de distribution qu'une fois assuré de l'adhésion d'un nombre suffisant de clients, le versement des frais de connexion lui permettant d'acheter les fournitures.

Le réseau s'agrandit en répondant très précisément à l'accroissement de la demande.

Un modèle technique original et très compétitif : des réservoirs modulaires sur structure métallique ou en béton armé, qui permettent des coûts d'investissement et de fonctionnement réduits.



Emmanuel Chaponnière, Hydroconseil

L'état de la trésorerie est la contrainte financière qui dicte le choix technique des POP lorsqu'ils investissent : l'utilisation de connexions spaghetti permet de vendre l'eau sans investir dans le réseau et le diamètre maximal des tuyaux installés dans les réseaux correspond à un optimum entre le nombre de personnes à connecter pour pouvoir acheter un nouveau tuyau et la vitesse de développement du réseau². Au final, les POP investissent entre 8 000 \$ et 20 000 \$ dans un système (production, stockage et distribution), sans aucune subvention publique.

Sous l'impulsion de l'AFD, le phénomène des POP a été analysé en profondeur et les POP sont partie

prenante à un projet financé par la BEI, l'UE, l'AFD et la coopération hollandaise. Ce projet est mis en œuvre par le FIPAG avec l'assistance technique d'Hydroconseil.

Le travail avec les POP se développe selon trois axes principaux :

- la formalisation de l'activité des POP au moyen d'une licence de distribution d'eau potable. Cette licence a pour but de créer un premier cadre « léger » de régulation. Pour l'instant, le seul critère technique retenu pour l'obtention de la licence est la qualité de l'eau distribuée. Ce critère devrait être complété par d'autres (de nature technique ou lié à la qualité de service) dans les prochaines années. Ce caractère peu contraignant a pour but d'inciter le maximum d'opérateurs à formaliser leur existence et leur activité ;

- l'augmentation du niveau de couverture des POP existants : une subvention de type *Output-Based*

Aid (OBA, subvention indexée sur les résultats) est mise en place pour diminuer le coût de branchement pour le client. Cette subvention permet à l'opérateur d'augmenter sa clientèle tout en connectant les usagers les plus défavorisés ;

- la mise en place d'infrastructure dans les zones faiblement desservies : ces infrastructures sont propriété du FIPAG mais reposent sur les mêmes principes que les systèmes construits par les POP (forage, château et réseau). Leur gestion est déléguée à des POP sélectionnés sur la base d'un appel d'offres.

Le FIPAG ne se contente pas de mettre en œuvre le projet ; il profite de cette dynamique initiale pour construire sa propre stratégie de développement du service de l'eau dans les zones périurbaines. Cette stratégie s'inspire directement du modèle développé par les POP, ce qui constitue une forme de recon-

naissance de leur contribution fondamentale au service de l'eau dans l'agglomération.

Les POP de Maputo prouvent que le secteur privé local peut vivre en bonne intelligence avec l'opérateur dominant, et offrir un appui efficace dans le développement du service. On peut aussi imaginer que ce secteur privé local soit capable de jouer un rôle similaire dans les villes secondaires du pays.

Emmanuel Chaponnière,
Hydroconseil

Contact
chaponniere@hydroconseil.com

² Avec des diamètres plus gros, le coût linéaire augmente, ce qui nécessite un nombre plus élevé de nouveaux clients augmentant ainsi le temps nécessaire pour les réunir.

Nouvelles orientations des autorités

Multiplier les expériences pour alimenter en eau les populations rurales isolées

L'accès à l'eau potable en zone rurale est une orientation récente des autorités laotiennes. M. Noupheuk Virabouth nous a présenté les missions de l'Autorité nationale de l'Eau potable (WASA) qu'il dirige. Objectif : encourager la mobilisation d'investisseurs locaux et l'appui d'Ong pour tester des approches diversifiées.

La population du Laos s'élevait en 2005 à 5,6 millions d'habitants, dont 75 % en zone rurale et 1,4 million (25 %) en zone urbaine et semi-urbaine. Si la mise en place d'infrastructures d'accès à l'eau potable a déjà commencé il y a plus de 30 ans sur la capitale et les 4 grandes provinces, dans la majeure partie du pays cela a débuté il y a moins de 20 ans.

Pour le gouvernement, l'ordre de priorité d'intervention établit quatre zones d'intervention :

1. la capitale, Vientiane ;
2. les 4 grandes provinces (de plus de 20 000 habitants) ;
3. les petites villes (capitales de provinces et autres) : de 4 000 à 20 000 habitants ;
4. les très petites villes et groupes de villages : de 2 000 à 4 000 habitants.

Au Laos, les responsabilités pour l'approvisionnement en eau potable des zones urbaines et semi-urbaines sont partagées, au sein du ministère des Travaux publics et des Transports, entre le département de l'Habitat et Planifi-

cation urbaine (DHPU), chargé de définir les orientations stratégiques, et l'Autorité nationale de l'Eau potable (WASA), instance de régulation des services d'eau, chargée de promouvoir la participation du secteur privé local dans le secteur (PSP) et de l'appui institutionnel aux opérateurs d'eau.

En 1999, la WASA a commencé à développer son activité de régulation et de surveillance du secteur de l'eau sur l'ensemble des quatre zones décrites précédemment. En 2003, les localités relevant des trois premières zones, étaient alimentées en eau potable par 17 entreprises publiques provinciales. La quatrième zone fait actuellement l'objet d'une expérimentation sous forme de gestion déléguée au secteur privé local.

La mission de la WASA est de protéger les usagers des réseaux d'eau et de renforcer et promouvoir l'efficacité technique et économique des fournisseurs². Concrètement, il s'agit pour l'agence de gérer les tensions créées entre efficacité technico-économique et équité à l'ac-

cessibilité du service, c'est-à-dire d'arbitrer entre les droits et intérêts des fournisseurs de service et les droits et intérêts des usagers.

Trouver des solutions alternatives

Si sur les trois premières zones, les projets « eau » reçoivent des financements internationaux de l'AFD, la Banque mondiale et JICA (agence japonaise), la quatrième, composée essentiellement de petites villes et de groupes de villages aux populations à faibles revenus, dispose de peu de financements. En attendant que cette zone devienne prioritaire, il est indispensable de trouver des solutions alter-

natives. C'est sur cette zone qu'interviennent le MIREP et le Gret, avec un financement du Sedif, autour de 8 chantiers sur des sites proches de la capitale.

Une première étude de faisabilité a été conduite afin d'évaluer les besoins en investissements, de telle sorte que le prix de l'eau pratiqué à l'avenir soit abordable pour tous. De plus, la WASA a un rôle d'appui au maître d'ouvrage (les autorités du district) pour conduire les appels d'offres et sélectionner le futur gestionnaire du petit système d'eau potable. Enfin, une fois les réseaux en place, la WASA assure la régulation du service et se charge de former le gestionnaire privé qui prendra en charge l'exploitation et la gestion du service d'eau.

Il existe beaucoup de petites entreprises privées locales dédiées à d'autres activités que la fourniture d'eau. Mais il a été difficile de trouver des entrepreneurs intéressés par l'exploitation future d'un mini-réseau d'eau pour lequel l'investissement initial est conséquent.

² La WASA, composée de 8 personnes dans la capitale et de correspondants dans chaque province au sein des entreprises publiques, est chargée d'élaborer des recommandations tarifaires pour chaque province, soumises à l'approbation de chaque chef de province.

En effet, les bénéfices ne se réalisent qu'à long terme : pour un contrat de délégation de 25 ans, le retour sur investissement n'intervient qu'au bout de 12 ans. Pour le premier projet, 6 petits entrepreneurs se sont manifestés, mais le jour de l'appel d'offres, un seul s'est présenté.

La mise en place d'une délégation de service

Un contrat de concession est signé entre un petit entrepreneur privé local et les autorités de district pour définir les responsabilités des parties et les modalités de gestion du service. Dans chaque village, les chefs de village représentent les usagers et font remonter les plaintes ou autres demandes au niveau des chefs de district. Au niveau régional, l'administration provinciale garantit le respect du contrat et les services techniques déconcentrés apportent un appui technique.

Au bout de 25 ans, la propriété des ouvrages revient au district et le contrat de délégation peut être renégocié au regard des nouvelles conditions. Cependant, la WASA, les chefs de village, le chef de district et le concessionnaire peuvent se réunir pendant la période du contrat pour ajuster le prix de l'eau si cela s'avère nécessaire (augmentation du coût de l'électricité, inflation, infrastructures à mettre en place pour traiter les pollutions, etc.).

Auparavant, l'eau, qui n'était pas de bonne qualité sur ces zones, était fournie par des vendeurs privés à 50 cent\$/m³/mois. Désormais, l'adduction en réseau permet de ramener le prix à 20 cent\$/m³/mois pour le consommateur domestique et à 24 cent\$/m³/mois pour les institutions, les marchés, etc. L'eau est facturée au volume.

Suite à une première phase pilote réalisée avec le GRET sur

deux localités proches de la capitale, une deuxième phase a été initiée, concernant cette fois-ci plus de six nouveaux sites. A ce propos, une étude de faisabilité est en cours de négociation avec la Banque mondiale (Global Partnership Output Base Aids) pour étendre ces actions à d'autres zones rurales. Courant 2008, un autre projet pilote devrait avoir lieu avec l'ONG Aquassistance comme partenaire. A la différence du projet mis en œuvre avec le GRET, il n'y aura pas de partici-

pation du secteur privé. La gestion sera confiée à l'entreprise publique provinciale de cette région (Louang Mantha). Dans ce cas-ci, pour réaliser le génie civil, le projet compte sur l'apport local en main-d'œuvre et non sur l'apport de l'entreprise privée et de cofinancements extérieurs. L'entreprise d'Etat prendra en charge les coûts de branchements et Aquassistance financera les infrastructures du réseau.

*Noupheuk Virabouth,
directeur de la WASA*



GRE



GRE

L'eau fournie auparavant par des vendeurs privés à 50 cent\$/m³/mois est désormais accessible à 20 cent\$/m³/mois pour le consommateur domestique. L'eau est facturée au volume.

M. Virabouth, à droite, et les autorités locales, lors de la réception d'un ouvrage.

Contacts

- Réseau asiatique des acteurs de l'eau : SEAWUN (South East Asian Water Utilities Network) créé en 2002-2003 et basé à Hanoi. Pays membres : Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam.

T. (84 4) 275 2677

Fax (84 4) 275 2677

office@seawun.org www.seawun.org

- WASA : Water Supply Authority
M. Noupheuk Virabouth, directeur
T. +856 21 451826

Fax +856 21 451826

lvirabouth@yahoo.com

www.wasa.gov.la

Le projet URBA.Cam

Le Centre des métiers de la ville (CMV), un outil au service des villes du Cameroun

Piloté par la communauté urbaine de Nantes Métropole, en partenariat avec l'Association des communes et villes unies du Cameroun, l'Ecole nationale supérieure polytechnique (ENSP) de Yaoundé, le projet Urba.Cam vise à renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des villes moyennes du Cameroun dans le domaine du développement urbain à travers la création d'un outil : le Centre des Métiers de la Ville (CMV).

A l'instar de nombreux pays africains, le Cameroun est confronté à une urbanisation très rapide. La forte pression démographique dans les villes engendre une croissance urbaine mal maîtrisée et une insuffisance des services de base (eau, assainissement, traitement des déchets, transport, éducation, santé...).

Ce phénomène d'urbanisation accéléré s'inscrit dans un contexte institutionnel marqué par un processus de décentralisation qui délègue aux communes de nou-



velles responsabilités dans la gestion de leurs territoires et des services urbains de base, alors qu'elles ne disposent pas des moyens humains et financiers pour faire face à ces nouvelles fonctions.

C'est avec le concours de l'ENSP de Yaoundé, qui dispose en son sein d'une expertise technique de haut niveau et de l'association des maires du Cameroun (CVUC) que Nantes Métropole a soutenu la création du Centre des métiers de la ville (CMV), avec pour objectif d'aider les exécutifs locaux à renforcer leurs capacités de maîtrise d'ouvrage de projets de développement urbain.

Le projet s'articule autour de trois axes : la création et la structuration du CMV, la mise en place d'un programme de formation prioritaire dans les communes et l'appui à trois villes pilotes (Dschang, Limbé et Maroua) dans la mise en œuvre d'un projet opérationnel de développement urbain.

Une programme de formation ambitieux

Mis en place courant 2006, le CMV a conçu et mis en œuvre sur les années 2007 et 2008 un programme de formation basé sur cinq thématiques identifiées comme prioritaires au niveau des communes : des thématiques liées aux métiers urbains de base (l'eau potable et assainissement, la gestion et le traitement des ordures ménagères, la conduite de projets de petits ouvrages urbains) et des thématiques plus transversales liées à la maîtrise d'ouvrage urbaine (marchés publics, montage de projets et recherche de financements).

Les formations sont ouvertes aux élus, aux responsables de services techniques ou administratifs des communes et aux responsables de la société civile impliqués dans des projets de développement urbains aux côtés des communes. Il s'agit de formations qualifiantes, mais non diplômantes. Elles ont une durée de 5 jours à 5 semaines éta-

lées dans le temps par session d'une semaine pour les cycles de perfectionnement (marchés publics, montage de projet et recherche de financement). Organisées par pôles géographiques, dans les villes pilotes du projet (Dschang, Limbé, Maroua) ainsi qu'à Yaoundé, ces formations bénéficient aux communes cibles de la région qui sont invitées à soumettre leurs candidatures pour participer aux formations.

Les formations dispensées au CMV se caractérisent par leur caractère pratique et leur approche formation-action. Les projets opérationnels réalisés dans les villes pilotes avec l'appui technique et financier du projet Urba.Cam servent de supports pédagogiques et de cas pratiques concrets dans le cadre des formations et permettent aux communes, avec l'accompagnement régulier d'un expert du CMV, de mieux maîtriser leur rôle de maître d'ouvrage. Ainsi, la formation en gestion des ordures ménagères organisée à Dschang



URBA.Cam

Depuis son démarrage en 2006, le CMV a dispensé plus de 1 800 jours de formation bénéficiant à plus de 200 participants issus d'une trentaine de communes.

s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement d'une décharge municipale contrôlée, cofinancé par Urba.Cam.

Depuis son démarrage en 2006, le CMV a dispensé plus de 1800 jours de formation bénéficiant à plus de 200 participants issus d'une trentaine de communes. Le CMV contribue ainsi à renforcer les services techniques et à former au sein des communes des personnes ressources disposant d'outils et de méthodologies pratiques pour résoudre les problèmes prioritaires de leurs communes. Le projet bénéficie du soutien du ministère des Affaires étrangères français et au Cameroun, du ministère du Développement urbain et de l'Habitat et de l'FEICOM (Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale du Cameroun), qui a cofinancé plusieurs cycles de formation.

Assister les communes dans la conduite de leurs projets

Le CMV a également vocation à proposer des prestations d'assistance aux communes dans la conduite de leur politique de développement urbain, le montage de projets et la recherche de financement.

Ainsi dans le cadre du projet Urba.Cam, le CMV appuie les trois villes pilotes retenues dans leur démarche de maîtrise d'ouvrage urbaine à travers la mise en œuvre d'un projet opérationnel de développement urbain : aménagement d'une décharge municipale à Dshang, construction de latrines écologiques et formation des artisans locaux à Limbé, réalisation de petits ouvrages de franchissement

à Maroua. Le CMV a déjà réalisé certaines prestations au-delà du Cameroun, notamment à Sô-Ava, au Bénin et à Menaka au Mali pour la formation et l'appui à la réalisation de latrines écologiques dans les écoles.

L'enjeu majeur au cours de la deuxième phase d'Urba.Cam (2009-2012) sera d'institutionnaliser et de pérenniser le CMV. Une étude sur le sujet est actuellement en cours. Elle devrait permettre au CMV de se doter, d'ici la fin de l'année, d'un statut juridique propre qui lui permettra de développer son offre de services en direction des communes et de leurs partenaires. Il est également prévu au cours de la 2^e phase de couvrir un nouveau champ de compétence du CMV, celui des outils de planification urbaine.

Nantes Métropole organisera un colloque à Nantes les 4 et 5 décembre 2008 pour tirer les enseignements de la coopération et échanger sur des pratiques similaires avec d'autres collectivités, notamment avec Grand Lyon et avec la région Ile-de-France qui développent des expériences proches au Vietnam et en Afrique de l'Ouest.

Contacts

- Emmanuel Ngnikam, responsable du CMV : emma_ngnikam@yahoo.fr
- Catherine Caron, coordinatrice d'Urba.Cam : urbacam@yahoo.fr
- Daniel Prin, responsable de la coopération décentralisée à Nantes Métropole : daniel.prin@nantesmetropole.fr

Guide pratique et méthodologique

Améliorer la qualité d'une politique publique de coopération décentralisée

ADF/F3E, 2008, Paris, 124 p.

Ce guide à destination des départements français, a été conjointement réalisé par l'Association des départements de France (AdF) et le F3e (Fonds pour la promotion des études préalables, transversales et évaluations).

La démarche a été initiée en février 2008, lors d'une réunion regroupant notamment une vingtaine de conseils généraux ainsi que la délégation pour l'Action extérieure des collectivités locales du ministère des Affaires étrangères, l'Agence Française de Développement, Cités-Unies-France, France Coopération Internationale et l'Association nationale des responsables Relation internationales et européennes des collectivités territoriales.

Diffusion

- ADF, 6, rue Duguay Trouin 75006 Paris
adf@departement.org • www.departement.org
- F3E, 32, rue le Pelletier 75009 Paris
f3e@f3e.asso.fr

Document téléchargeable sur :
http://f3e.asso.fr/IMG/pdf/Guide_CoopDec_ADF-F3E_juin08.pdf



Microcrédit d'appui à l'abonnement en eau potable de populations à faible revenu

CREPA - Ouagadougou, 31 p. 2008

Rapport final de l'étude-diagnostic du projet de microcrédit d'appui à l'abonnement des particuliers aux branchements d'eau potable de l'ONEA au secteur 21 de Bobo-Dioulasso, au Burkina Faso. Ce document fait le point sur une étude de cas menée dans le secteur 21 de Bobo-Dioulasso, la deuxième ville du Burkina Faso. Il s'est agi pour le CREPA, en coopération avec l'ONEA, la société nationale de distribution d'eau du pays, et le PASUB (Projet d'amélioration des services urbains de base), d'expérimenter un projet qui tienne compte des capacités financières et de la volonté de payer des usagers. Des enseignements utiles devraient être tirés de cette expérience, qui reste à perfectionner. Le CREPA participe ainsi aux efforts entrepris, ici et là, pour trouver des formules pouvant augmenter le rythme de progression de l'accès à l'approvisionnement en eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement.

Méthodologie de promotion du secteur privé en approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement

CREPA - Ouagadougou, 40 p.

Cet ouvrage est la suite logique d'un projet de recherche sur le secteur privé initié par le CREPA dans le but d'intéresser les acteurs de ce secteur à la promotion de l'approvisionnement en eau, hygiène et assainissement (AEPHA) dans les pays membres du réseau. L'un des objectifs de cette étude menée au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal et au Togo, est d'inventorier les corps de métiers intervenant dans l'AEPHA et qui, à la faveur de leur dynamisation, pourraient être des sources potentielles d'emplois, participant ainsi à la lutte contre la pauvreté. Le CREPA souhaite que les résultats de cette recherche contribuent à une meilleure connaissance du secteur privé dans l'AEPHA et, à travers les propositions qui sont formulées, faciliter leur prise en compte et leur implication véritable dans les efforts entrepris pour améliorer les conditions de vie des populations urbaines et rurales.

Contact CREPA

CREPA 03 BP 7112 Ouagadougou
Kabou Kadio : kadio.kabou@reseaucrepa.org
T. +226 50 36 62 10 • www.reseaucrepa.org

INFO PUBLICATIONS

Progrès sur l'eau potable et l'assainissement

Dossier spécial sur l'assainissement

Rapport du Joint monitoring program

Selon un rapport publié par le Programme commun OMS/Unicef de surveillance pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement (JMP), chaque jour, plus de 2,5 milliards de personnes souffrent d'un manque d'accès à un assainissement amélioré et près de 1,2 milliard pratiquent des défécations ouvertes, la pratique sanitaire la plus risquée de toutes. Le rapport, intitulé *Progrès sur l'eau potable et l'assainissement - Dossier spécial sur l'assainissement*, évalue pour la première fois dans l'histoire le progrès mondial, régional et national en utilisant un concept « échelle » novateur. Il détaille les pratiques d'assainissement, permettant ainsi aux experts de mettre en évidence les tendances des installations sanitaires. De même, l'« échelle de l'eau potable » montre le pourcentage de la population mondiale qui utilise l'eau courante dans une habitation, dans une cour, ou autres sources d'eau améliorées comme les pompes à main.

www.wssinfo.org/fr

Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)

Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) a organisé pour la France et au nom de l'Union européenne, un événement parallèle sur le financement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le 12 mai 2008, lors de la XVI^e Commission du développement durable des Nations-Unies à New York et plus spécifiquement de sa revue des décisions sur l'eau et l'assainissement. La conférence intitulée « Investir dans la GIRE, ça rapporte ! » a abordé la question du financement de la GIRE à l'échelle nationale et transfrontalière. L'événement parallèle a été un succès : il a rassemblé 100 à 150 participants et un panel de décideurs du domaine de l'eau de haut niveau, venus de plusieurs continents. Les actes (en français et en anglais) de cet événement sont disponibles sur le site du PFE :

www.partenariat-francais-eau.fr/rubrique.php?id_rubrique=176

Contact

Partenariat Français pour l'Eau
83, avenue Foch BP3916 - 75761 Paris Cedex 16
contact@partenariat-francais-eau.fr
Phone: +33 (0)1 53 70 13 51 - +33 (0)6 45 27 98 76
Fax : +33 (0)1 53 70 13 40

WaterAid

Penser local, agir local

Financement efficace des collectivités locales pour assurer des services d'eau et d'assainissement



Penser local, agir local

Financement efficace des collectivités locales pour assurer des services d'eau et d'assainissement

Laura Hucks, Wateraid, London, 2008, 39 pages

Ce rapport est une synthèse des analyses effectuées dans 12 pays en développement. Il cartographie et identifie certains des principaux goulots d'étranglement et certaines faiblesses du système qui empêchent les fonds de développement d'atteindre les collectivités locales chargées de prodiguer des services E&A à certaines des communautés les plus pauvres du monde. Si ces échecs du système ne sont pas résolus, il est peu probable que les progrès de développement espérés d'un accès à l'eau salubre et à l'assainissement puissent jamais être réalisés.

INFO MULTIMEDIA

Expédition Yangtsé

DVD 5x26 minutes
Coproduction Biglo Productions - Gédéon Programmes

Loïc et Geoffroy de la Tullaye, deux frères aventuriers, ont descendu le Yangtsé. De sa source sur les hauts plateaux tibétains à son embouchure à Shanghai, ils ont parcouru plus de 7 000 Km à moto et en tricycle à la découverte de ce lien qui unit l'homme à l'eau.

Au travers de leurs péripéties, où se mêlent aventure et rencontre de l'autre, ils retracent la fabuleuse histoire de ce lien qui unit l'Homme à l'eau. Des hauts plateaux tibétains à 5 450 mètres d'altitude – où vivent encore des populations nomades – et au fur et à mesure de leur cheminement du fleuve vers la mer, ils découvrent les premières adductions d'eau et ainsi les premiers signes de développement. Des villes de plus en plus développées font leur apparition. A l'embouchure du fleuve, Shanghai incarne l'apogée d'un monde moderne où l'eau n'a plus le même rôle ni la même place qu'à la source.

Chacune de leurs rencontres rappelle à quel point l'eau conditionne notre vie quotidienne. De leur expédition naît une idée simple : pour assurer un développement économique et sociétal durable, l'Homme doit impérativement préserver les ressources en eau mises à sa disposition.

Contact

Biglo communication
149, rue La Fayette 75010 Paris
T. 01 80 50 84 55
contact@biglo.fr • www.biglo.fr

INFO MULTIMEDIA



www.pedag-eau.fr

Le site des outils pédagogiques sur l'eau, l'assainissement et la coopération

Dans le cadre de leur partenariat pluriannuel, l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies Ile-de-France (ARENE IDF) et le pS-Eau ont conçu et animent conjointement un répertoire informatisé des outils pédagogiques existants sur les thèmes de l'eau, de l'assainissement et de la coopération. L'objectif de cet outil : promouvoir en France et plus largement dans les pays francophones, l'éducation au développement en matière d'assainissement et d'accès au services d'eau potable.

Concrètement, les différents acteurs concernés, collectivités, Ong, enseignants, animateurs... peuvent obtenir des informations (références, type de support, etc.) sur les outils les plus adaptés à leurs démarches de sensibilisation et d'action.

Outre une sélection régulièrement actualisée de plus de 500 documents, le site propose des données sur le développement durable.



Programme Solidarité Eau

32, rue le Peletier
75009 Paris
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
fax : 33 (0)1 53 34 91 21
e.mail : pseau@pseau.org
internet : www.pseau.org

La lettre du pS-Eau n° 57

Responsable de la publication :
Pierre-Marie Grondin

Rédacteur en chef :
Guillaume Aubourg

Ont participé à ce numéro :
Guillaume Aubourg
Jean Baetz
Nadia Bentaleb
Catherine Caron
Emmanuel Chaponnière
Jacky Cottet
Denis Dangaix
Rémi Gatineau
Pierre-Marie Grondin
Michel Taquet
Bruno Valfrey
Noupheuk Virabouth

Conception graphique,
réalisation : Solange Münzer

Impression : Vasti Dumas